



Saclay, le 11 juillet 2018

**CETTE LETTRE N'EST ENVOYEE QU'AUX PREMIERS PROPOSANTS. MERCI
DE LA TRANSMETTRE A TOUS LES PROPOSANTS ET A LEURS DIRECTRICES
OU DIRECTEURS DE LABORATOIRE.**

Chers collègues,

Il est de tradition que le LLB prenne en charge les frais de transport et séjour des utilisateurs travaillant dans des laboratoires français hors région parisienne, à raison de deux personnes par expérience. Pour ce faire le LLB remboursait jusqu'ici directement les agents concernés.

Le LLB ne modifie pas sa politique de prise en charge des utilisateurs, mais nous proposons désormais une nouvelle façon de procéder :

- Le Laboratoire d'origine prend totalement en charge les missions de ses agents.
- Le LLB contribue partiellement aux frais engagés selon les modalités précisées dans l' « accord de prise en charge des utilisateurs du LLB »

Nous demandons pour cela de nous retourner cet «accord de prise en charge» signé par votre Direction ainsi que pour chaque mission un justificatif des dépenses engagées. Cela permettra au service financier de notre délégation régionale CNRS d'effectuer les opérations comptables.

Nous vous remercions de votre compréhension et tenons à vous assurer que le LLB met en œuvre tous ses moyens pour réserver aux visiteurs et utilisateurs le meilleur accueil possible.

A l'écoute de toutes vos suggestions, je vous prie de recevoir chers collègues l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Grégory Chaboussant
Directeur Adjoint du LLB